



INSCRIPTION PERISCOLAIRE 2026 - 2027

Ecole élémentaire ARAGON

GARDERIE – CANTINE

ENFANT :

Nom : Prénom : Classe :

Sexe : Fille Garçon

Date de naissance :

Lieu de naissance :

PARENTS ou RESPONSABLES :

RESPONSABLE 1	RESPONSABLE 2
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Date de naissance :	Date de naissance :
Adresse :	Adresse (si différente du responsable 1) :
Tél :	Tél :
Mail :	Mail :
Profession :	Profession :

PERSONNES A CONTACTER : En cas d'urgence et/ou autorisées à récupérer l'enfant autres que les parents :

Nom, prénom :
Téléphone.....Lien de parenté avec l'enfant :

Nom, prénom :
Téléphone.....Lien de parenté avec l'enfant :

Nom, prénom :
Téléphone.....Lien de parenté avec l'enfant :

En cas de maladie ou d'accident nécessitant une intervention urgente, nous autorisons le personnel de surveillance à prendre toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant,

Contre-indications médicales ou allergies (joindre un certificat médical) :

P.A.I. (Projet d'accueil individualisé) : oui non

Régime particulier.....

Assurance extra-scolaire **et justificatif de domicile de – 3 mois** à joindre

VERSO à compléter également

Pré-inscription

1°) PRESENCE REGULIERE

À la garderie du matin de 7h15 à 8h20

lundi mardi jeudi vendredi

À la cantine de 11h30 à 13h20

lundi mardi jeudi vendredi

À la garderie du soir de 16h40 à 18h00

lundi mardi jeudi vendredi

À la garderie supplémentaire du soir de 18h00 à 18h30

lundi mardi jeudi vendredi

2°) PRESENCE IRREGULIERE

Le planning de l'enfant sera irrégulier pour les temps périscolaires suivants :

Garderie matin

Cantine

Garderie soir

Les réservations doivent se faire dans les délais impartis précisés dans le règlement joint (avant mercredi minuit pour la semaine suivante pour la cantine, pas de délai précis pour la garderie).

Les familles sont autonomes dans la gestion des réservations via le portail famille.

AUTORISATIONS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2026 – 2027

Si vous souhaitez que votre enfant quitte seul la garderie, une autorisation datée et signée est obligatoire
=> A joindre à cette inscription si réponse OUI (1) : OUI NON

Mon enfant pourra apparaître sur les images ou vidéos relatives à des activités en dehors du groupe scolaire et être visible sur le site de la mairie et la page Facebook :

OUI

NON

(1) Rayer d'une croix la mention inutile

Les factures seront transmises par mail, via le portail famille.

REGLEMENT INTERIEUR :

Les signataires déclarent avoir pris connaissance du règlement intérieur des services périscolaires et s'engagent à le respecter.

Formulaire inscriptions périscolaire

Les informations recueillies sur ce formulaire sont collectées par la commune de Saint-Donat-sur-l'Herbasse et font l'objet d'un traitement automatisé. Elles sont destinées au service périscolaire ainsi qu'aux services administratifs de la collectivité afin d'assurer le suivi de vos dossiers administratifs. Vos données seront éliminées réglementairement tous les deux ans.

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données en vigueur depuis le 25 mai 2018, vous pouvez demander à exercer vos droits d'accès, d'opposition, de modification, de rectification et d'effacement de vos données personnelles en contactant la commune de Saint-Donat-sur-l'Herbasse.

Le

Nom Prénom :

Signature